



A propos de la dissolution des SAS

Par **CarettoP**, le **27/01/2015** à **04:56**

Bonjour,

Je suis associé majoritaire (60%) et Président d'une SAS et mon associé est associé minoritaire (40%) et Directeur Général.

Suite à un déménagement mon associé a cessé de travailler pour la société et ne répond plus à mes appels ni à mes messages depuis plusieurs semaines.

J'ai aujourd'hui la volonté de dissoudre cette société qui ne peut plus fonctionner.

Pourriez-vous m'indiquer quelles sont les étapes pour réaliser cette dissolution, et comment gérer le fait qu'un des deux associés ne soit pas présent ?

Merci d'avance.